

Alliance Police Nationale CFE-CGC  
Synergie Officiers CFE-CGC  
Alliance SNAPATSI CFE-CGC  
SAPACMI CFE-CGC

## **COMMISSION NATIONALE D'ACTION SOCIALE**

*Le 30 juin 2011*

### **DECLARATION PREALABLE**

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,  
Mesdames et messieurs les représentants des personnels,  
Cher(e)s collègues.

Nous voici réunis aujourd'hui, sous l'égide d'un nouveau texte, au sein d'une commission nationale d'action sociale revisitée.

Nous le savons tous ici, le champ des actions conduites au sein de la CNAS est étendu puisque cette instance assure à la fois un rôle d'animation, de proposition mais aussi de contrôle de l'action sociale initiée puis dispensée au sein du ministère de l'intérieur.

Nous mesurons donc combien l'implication des représentants des personnels que nous sommes y est majeure.

Au mois de mars dernier, Monsieur le Ministre a pris la décision, dans le cadre du dialogue social, de trancher en faveur d'un élargissement du nombre des représentants du personnel au sein de la CNAS.

Sur la base de la revendication que nous avons argumentée au titre d'ALLIANCE POLICE NATIONALE, SYNERGIE OFFICIERS et ALLIANCE SNAPATSI, SAPACMI, il a ainsi décidé de porter à 21 membres à la représentation syndicale et c'est donc sous cette forme nouvelle que nous siégerons désormais au sein de la CNAS.

Convaincus que, plus nombreux, nous sommes évidemment plus forts pour travailler et imposer une politique d'action sociale efficace, nous remercions monsieur le Ministre pour cette décision prise, il faut bien le dire, en dépit d'une opposition farouche de certains syndicats comme l'Unité Police –SGP-CGT FO qui avaient fait, eux, le choix minimaliste de seulement 17 représentants syndicaux !

Pour le respect du parallélisme des formes, nous précisons à cette heure que nous avons d'ailleurs introduit la même requête auprès de Monsieur le ministre en ce qui concerne la recomposition prochaine des CLAS.

ALLIANCE POLICE NATIONALE, SYNERGIE OFFICIERS et ALLIANCE SNAPATSI, SAPACMI entendent évidemment poursuivre, au sein de cette instance recomposée, le travail déjà entrepris pour que les agents de notre ministère bénéficient dans les meilleures conditions des prestations sociales dues par l'employeur public.

Cette revendication, nous la légitimons par les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les agents, désormais contraints d'évoluer dans un contexte économique et social dégradé au cœur d'une crise sans précédent qui n'épargne évidemment personne.

Pour faire face à ces attentes, prégnantes, ALLIANCE POLICE NATIONALE, SYNERGIE OFFICIERS et ALLIANCE SNAPATSI, SAPACMI revendiquent donc avec force l'attribution d'un budget social digne de ce nom. Nous rappelons à ce sujet la revendication exprimée par nos organisations au sein du CA de la Fondation Jean Moulin du 21 juin 2011 de voir augmenter considérablement la subvention de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.

Nous le disons clairement : il y a urgence !

Urgence à établir une feuille de route précise de l'action sociale qui nous permette de répondre enfin pleinement aux besoins des familles de nos collègues.

Il est urgent, Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les représentants de l'administration, mesdames et messieurs les représentants des personnels, urgent d'apporter des réponses précises mais également adaptées aux interrogations toujours plus nombreuses de nos collègues et à leurs demandes chaque jour plus impérieuses en matière d'action sociale.

ALLIANCE POLICE NATIONALE, SYNERGIE OFFICIERS et ALLIANCE SNAPATSI, SAPACMI gardent à l'esprit cette nécessaire réforme qu'il nous faudra entreprendre au titre de l'action sociale ministérielle pour apporter,

comme nous le proposons, des réponses « ajustées » à certaines spécificités de métiers ou d'horaires d'exercice.

Cette ambition que nous affichons d'une action sociale spécialement dédiée aux personnels en fonction de leurs spécificités est une de nos revendications phares.

Qu'il s'agisse, pour ne citer que ces exemples-là, des logements sociaux dont certains agents sont le plus souvent exclus, de la garde de leurs enfants dans le cadre d'horaires atypiques, de leurs accès, empêchés par des rythmes irréguliers de travail qui leur sont imposés, à une restauration de qualité, nous défendons le droit pour les agents à une action sociale adaptée.

Cette vision de l'action sociale que nous nous fixons pour objectif de voir mise en œuvre au sein de notre ministère est pour nous le seul garant d'une juste prise en compte des spécificités de métiers auxquelles nos collègues sont concrètement et journalièrement confrontés, les excluant de fait trop souvent du cadre d'une action sociale « traditionnelle ».

La CGT FO, par la voix de ses représentants Préfecture qui se sont exprimés au nom de tous les agents y compris des policiers de terrain qu'ils représentaient, a pris la responsabilité de soutenir la position de l'administration.

Le syndicat majoritaire a en effet proclamé très clairement son opposition à ce projet novateur pourtant parfaitement approprié à une meilleure anticipation des situations sociales des personnels concernés, pour une prise en compte plus efficace de leurs besoins.

Nous savons donc à ALLIANCE POLICE NATIONALE, SYNERGIE OFFICIERS et ALLIANCE SNAPATSI, SAPACMI que, sur ce dossier, nous devons besogner avec les seuls syndicats qui ont déjà manifesté leur adhésion à cette idée.

Nous serons donc, avec l'UNSA, seuls pour travailler et faire aboutir une revendication pourtant absolument légitime et surtout résolument déterminante pour le devenir et la pertinence d'une certaine action sociale qui, pour l'heure, fait à ces collègues-là cruellement défaut...

Nous entendons bien évidemment dans la prise en compte des spécificités soutenir celles des personnels administratifs, techniques et scientifiques du ministère de l'intérieur qui sont un maillon essentiel dans le bon fonctionnement de notre institution en les inscrivant dans un schéma propice à défendre leurs intérêts.

Seuls encore, probablement, pour entreprendre la réforme tant nécessaire de création d'un établissement unique qui permette enfin à nos collègues du même

ministère de bénéficier d'une action sociale équitable pour tous, que l'on travaille à Paris ou en province, que l'on soit policier, agent des préfectures ou encore gendarme.

A l'instar de ce que le privé offre au niveau des comités d'entreprises à ses salariés, ALLIANCE POLICE NATIONALE, SYNERGIE OFFICIERS et ALLIANCE SNAPATSI, SAPACMI proposent de regrouper sous un même drapeau les deux fondations de notre ministère avec le secteur social de la gendarmerie.

Le chantier est immense, notre détermination sans faille.

A cette heure de renouvellement des instances, ALLIANCE POLICE NATIONALE, SYNERGIE OFFICIERS et ALLIANCE SNAPATSI, SAPACMI prennent acte du bilan mitigé de l'implication du syndicat pourtant majoritaire Unité Police-SGP-CGT FO au bénéfice de l'action sociale ministérielle dispensée pour nos collègues.

De ce bilan, nous ne pouvons nous satisfaire.

De ce bilan, pour l'essentiel, clairement, nous nous désolidarisons.

Par ailleurs nous tenons à rappeler ici que sur le périmètre de l'action sociale interministérielle toutes les organisations syndicales de la fonction publique sont unies solidairement autour d'un même projet sauf CGT FO qui a décidé d'être seule contre tous.

ALLIANCE POLICE NATIONALE, SYNERGIE OFFICIERS et ALLIANCE SNAPATSI, SAPACMI se positionnent d'ores et déjà volontaires pour engager au sein des groupes de réflexion qui naîtront de cette nouvelle CNAS le travail que la situation sociale délétère d'un nombre trop important d'agents de notre ministère nous impose.

Conformément à notre droit, nous réclamerons par ailleurs l'instauration d'animation de ces groupes sous l'égide des organisations syndicales, refusant de laisser perdurer un système où l'administration dirige le dialogue social, sous l'œil bienveillant – pour ne pas dire complice - du syndicat majoritaire.

Sur ces deux dossiers essentiels, nous serons donc, vous l'aurez compris, l'opposition.

A ALLIANCE POLICE NATIONALE, SYNERGIE OFFICIERS et ALLIANCE SNAPATSI, SAPACMI, nous assumerons ainsi la part qui nous revient des propositions que nous ferons, des projets que nous conduirons jusqu'aux plus hauts niveaux, afin que l'action sociale ne soit plus, pour un nombre assourdissant de collègues, un vain mot dont trop nombreux sont ceux qui ne savent même plus comment l'écrire.